

Les informations de composition contenues dans ce document sont données dans le cadre des exigences associées à la réglementation (CE) No 1272/2008 (Reach).

## 1 . Identification de l'article et de la société

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du Produit:** TE40

**Description :** Textile imprégné sur base huile/résine lui conférant le collant nécessaire pour capter les particules dans le cadre de la décontamination de surface. Garanti sans transfert.

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Société:** CENTAURE

6 rue Luigi Galvani  
ZA Antonypôle  
92167 Antony Cedex

Tel : +33 (1) 55 59 15 30  
contact@centauregroup.com

## 2 . Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange :

Classification selon le règlement (CE) No 1272/2008

### Indication complémentaires :

La substance est classé non dangereuse

### 2.2 Éléments d'étiquetage :

Pas d'étiquetage sur ce produit sous la norme REACH car le produit est considéré comme article.

### 2.3. Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

#### Dangers sur la santé :

Si de la poussière est générée, elle peut être abrasive pour les yeux et provoquer une irritation mineure des voies respiratoires. Les vapeurs ou

émanations dégagées lorsque le produit est chauffé peuvent causer une irritation des voies respiratoires.

#### Dangers pour l'environnement :

Pas de danger significatif. Le produit ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à l'Annexe XIII de REACH.

#### 2.4. Autres dangers :

##### Dangers physiques/ chimiques :

Le contact avec le produit chaud peut causer des brûlures thermiques susceptibles d'entraîner des lésions irréversibles. AVERTISSEMENT: Susceptible de former des concentrations de poussières combustibles dans l'air (durant le traitement/la manipulation). Le produit peut accumuler des charges statiques susceptibles de provoquer une ignition. Des granulés répandus sur une surface dure représentent un danger de glissade

## 3 . Composition / Informations sur les Composants

### 3.1. Substances

#### Caractérisation chimique : Substances

Numéro Cas	Pourcentage	Nom INCI	Nom IUPAC	REACH	Symbole (s)	Phrase R
8042-47-5	< 15%	N/D	Huile minérale blanche (pétrole)	01-2119487078-27	N/D	N/D

#### REMARQUE:

Ce produit peut contenir, en concentrations variables, des additifs tels que agents glissants et anti bloc, antioxydants et stabilisants.  
Le produit est classé comme substance dangereuse en raison de sa viscosité < 20,5 mm<sup>2</sup>/s à 40°C.  
En cas de formation de brouillards ou d'aérosols, les valeurs TWA (Time weighted average) (s. Point 8) sont recommandées

### 3.2. Mélanges

## 4. Premiers Secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales:

Les déversements rendent les surfaces glissantes.

#### En cas d'exposition par inhalation:

## TE40

En cas de symptômes résultant de l'inhalation de fumées, de brouillard ou de vapeurs du produit Évacuer la victime vers un lieu calme et bien aéré, si ceci ne présente pas de danger.

Obtenir une assistance médicale si la respiration demeure difficile.

Si la victime est inconsciente et ne respire pas: Veiller à ce qu'il n'y ait pas d'obstacle à la respiration et faire pratiquer la respiration artificielle par du personnel qualifié.

Si nécessaire, pratiquer un massage cardiaque externe et consulter un médecin.

Si la victime est inconsciente et si la victime respire, placer en position latérale de sécurité. Administrer de l'oxygène si nécessaire.

L'inhalation est peu probable en raison de la faible pression de vapeur de la substance à température ambiante.

### En cas de projections ou de contact avec les yeux:

En cas de projection de produit chaud dans l'œil, refroidir l'œil immédiatement sous l'eau froide pendant au moins 5 minutes afin de dissiper la chaleur.

Faire immédiatement examiner la victime par un médecin spécialiste et obtenir un traitement.

Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant, si cela peut être fait facilement. Continuer de rincer.

En cas d'apparition et de persistance d'une irritation, d'une vision floue ou d'un œdème, consulter un spécialiste.

### En cas de projections ou de contact avec la peau:

Consulter un médecin si une irritation cutanée, un œdème ou des rougeurs apparaissent et persistent.

Lors de l'utilisation d'équipements à haute pression, une pénétration de produit peut avoir lieu. En cas de blessures par haute pression, consulter immédiatement un professionnel de la santé. Ne pas attendre l'apparition de symptômes.

Laver la zone affectée avec du savon et de l'eau.

Peut provoquer des brûlures en cas de contact avec le produit à haute température.

### En cas d'ingestion:

Ne rien donner par voie orale à une personne inconsciente.

En cas de vomissement, maintenir la tête vers le bas afin que les vomissements ne pénètrent dans les poumons (aspiration). Une fois les vomissements terminés, placé la personne en position latérale de sécurité, jambes légèrement surélevées.

Toujours considérer qu'il y a eu aspiration. Faire appel à un professionnel de la santé ou envoyer la victime à l'hôpital. Ne pas attendre l'apparition de symptômes.

### Traitement spécifique immédiat:

Aucun

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**En cas d'exposition par inhalation:**

Irritation des voies respiratoires due à une exposition excessive à des émanations, brouillards ou vapeurs.

**En cas de projections ou de contact avec les yeux:**

Légère irritation. Peut provoquer des brûlures en cas de contact avec le produit à haute température.

**En cas de projections ou de contact avec la peau:**

Peau sèche, irritation en cas d'exposition répétée ou prolongée.

**En cas d'ingestion:**

Peu ou pas de symptômes prévisibles. Au pire, des nausées et de la diarrhée peuvent survenir.

Ne pas faire vomir.

**Remarques s'adressant au médecin / dangers éventuels**

Les personnes présentant des troubles pulmonaires préexistants peuvent être plus sensibles aux effets de l'exposition.

Par absorption ou vomissement du produit à l'état fondu, danger de pénétration dans les poumons

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Remarques s'adressant au médecin / traitement**

Le traitement doit être en général symptomatique pour soulager les effets.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Dangers spécifiques:**

Aucun

**Moyens d'extinction appropriés:**

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) pour éteindre les flammes.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:**

Jet d'eau à grand débit.

L'utilisation simultanée de mousse et d'eau sur la même surface est à éviter car l'eau détruit la mousse.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

**Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:**

Fumée et vapeurs, Sous-produits de combustion incomplète, Oxydes de carbone, Hydrocarbures inflammables

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Equipement spécial de sécurité:**

Assurer un refroidissement prolongé afin de prévenir une ré-inflammation. Evacuer la zone. Empêcher l'écoulement des produits de lutte contre l'incendie vers les circuits d'eau potable et les égouts. Les pompiers doivent

utiliser un équipement de protection standard et dans les espaces confinés un appareil respiratoire individuel (ARI). Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les surfaces exposées au feu et pour protéger le personnel.

**Autres indications:**

Explosion: éviter la génération de poussière; de fines poussières en dispersion dans l'air en concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition représentent un danger d'explosion.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Casque de protection. Chaussures ou bottes de sécurité antidérapantes et antistatiques.

Petits déversements: Des vêtements de travail antistatiques normaux sont généralement suffisants. Déversements importants: une combinaison de protection complète, dans une matière antistatique résistant aux produits chimiques.

Gants de travail assurant une résistance suffisante contre les produits chimiques, en particulier les hydrocarbures aromatiques.

Les gants en PVA ne sont pas imperméables à l'eau, et ne conviennent pas pour une opération d'urgence.

Lunettes de sécurité et/ou visière si des projections ou un contact avec les yeux sont possibles ou prévisibles.

Si la situation ne peut être parfaitement évaluée, ou si un manque d'oxygène est possible, seul un appareil respiratoire autonome isolant (ARI) doit être utilisé.

Une protection respiratoire ne sera nécessaire que dans des cas particuliers (ex: formation de brouillards).

Protection respiratoire:

Il est possible d'utiliser un demi-masque ou un masque respiratoire complet avec filtres combinés contre les poussières/ vapeurs organiques ou un appareil respiratoire autonome isolant (ARI) en fonction de l'étendue du déversement et du niveau d'exposition prévisible.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, rivières ou autres cours ou plans d'eau.

Si nécessaire, endiguer le produit avec de la terre sèche, du sable ou d'autres matériaux similaires non combustibles

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

En cas de contamination du sol, enlever le sol contaminé et traiter conformément aux réglementations locales.

A l'intérieur de bâtiments ou dans des espaces confinés, assurer une ventilation adéquate.

Collecter le produit et les autres matériaux récupérés dans des réservoirs ou conteneurs appropriés en vue d'un recyclage ou d'une élimination en toute sécurité.

Éliminer toutes les sources d'ignition (ex: électricité, étincelles, feux, torche) si ceci ne présente pas de danger.

Si nécessaire, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### **Manipulation:**

Veiller au respect de tous les règlements applicables en matière d'installations de manutention et stockage de produits inflammables.

Éviter tout contact avec la peau. Éviter de respirer les fumées/brouillards.

Ne pas ingérer.

Éviter d'éclabousser lors de la manipulation de volumes en vrac du produit liquide chaud.

Éviter le contact avec les yeux et la peau

Utiliser et stocker uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter tout contact avec le produit.

Éviter les rejets dans l'environnement.

Prendre des précautions contre l'électricité statique.

Pour les substances non classées, des informations pertinentes peuvent être trouvées dans la fiche de données de sécurité.

#### **Prévention des incendies:**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

#### **Equipements et procédures recommandés:**

Utiliser un équipement de protection individuelle adapté selon les besoins. Pour plus d'informations concernant les équipements de protection et les conditions opérationnelles voir les Scénarios d'exposition. Ces mesures de gestion des risques représentent un scénario extrême.

#### **Équipement et procédures interdits:**

Aucun.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### **Stockage:**

## TE40

La configuration des zones de stockage, la conception des réservoirs, les équipements et les procédures d'exploitation doivent être conformes à la législation européenne, nationale ou locale applicable.

Les installations de stockage doivent être conçues avec murs de protection adéquats de façon à éviter toute pollution du sol ou des eaux en cas de fuites ou de déversements.

Le nettoyage, l'inspection et l'entretien de la structure interne des réservoirs de stockage, doivent être effectués uniquement par du personnel dûment équipé et qualifié, tel que défini dans les règlements nationaux, locaux ou de l'entreprise.

Conserver les récipients hermétiquement clos et correctement étiquetés.

**Matériaux recommandés :**

Acier doux, acier inoxydable.

Certaines matières synthétiques peuvent ne pas convenir pour les conteneurs ou leur revêtement selon les caractéristiques de matières en question et l'utilisation prévue. La compatibilité doit être vérifiée auprès du fabricant. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

**Matériaux déconseillés:**

Aucun

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Veiller à ce que des mesures appropriées de propreté/ ménage soient en place.

Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation de ce produit.

Ne pas laisser des matériaux contaminés s'accumuler sur les lieux de travail et ne jamais les conserver dans les poches.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Changer les vêtements contaminés en fin de journée de travail.

## 8. Contrôle de l'exposition / Protection Individuelle

8.1. Paramètres de contrôle**Généralités:**

Aucun

**Mesures d'ordre technique:**

Aucun

**Composants présentant des valeurs-seuils à surveiller par poste de travail:**

Nom INCI	Nom IUPAC	DNEL (ppm)	DNEL (mg/m3)
N/D	Brouillard d'huile	N/D	5

8.2. Contrôles de l'exposition

**Equipement de protection individuelle:**

Aucun

**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les vêtements et les chaussures contaminées qui ne peuvent pas être nettoyées. Pratiquer un bon nettoyage.

**Protection respiratoire:**

Un équipement de protection respiratoire approuvé doit être utilisé lors de la manipulation du produit dans des espaces confinés: masque intégral avec filtre(s) à particules assurant un coefficient de protection suffisant pour le niveau de poussière présent.

Si les niveaux d'exposition ne peuvent être déterminés ou estimés avec un degré de confiance suffisant, ou si un manque d'oxygène est possible, seul un appareil respiratoire autonome isolant (ARI) doit être utilisé.

**Filtre recommandé pour une utilisation momentanée :**

Aucun

**Protection des mains :**

Gants résistants à la chaleur avec longues manchettes ou manchettes. Les gants doivent être inspectés périodiquement et remplacés en cas d'usure, de perforation ou de contamination. Si le produit est chaud, le port de gants de protection thermique et chimique est recommandé. En cas de risque de contact avec les avant-bras, porter des gants à manchette. Les normes CEN EN 420 et EN 374 fournissent des recommandations générales et des listes de types de gants.

**Protection des yeux :**

Si des projections sont possibles, une protection complète de la tête et du visage (visière de protection et/ou lunettes de sécurité) doit être utilisée.

## 9. Propriétés Physico Chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Forme** lingettes imprégnées sur base Huile / Résine

**Couleur** légèrement coloré

**TE40**

<b>Odeur</b>	douce
<b>Flash Point</b>	N/D
<b>Fusion Point</b>	N/D
<b>Limite d'explosivité Supérieur</b>	N/D
<b>Limite d'explosivité Inférieur</b>	N/D
<b>PH</b>	N/D
<b>Densité</b>	0.95
<b>Solubilité dans l'eau</b>	pratiquement insoluble
<b>Solubilité dans les Solvants</b>	N/D
<b>Viscosité (huile à 40°C)</b>	N/D
<b>Autres Informations</b>	Non Pertinent

9.2. Autres informations

## 10. Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun

10.4. Conditions à éviter

Eviter les températures élevées pendant des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

Un mélange contenant des nitrates ou autres oxydants puissants (ex: chlorates, perchlorates, oxygène liquide) peut créer une masse explosive. La sensibilité à la chaleur, aux frottements ou aux chocs ne peut être évaluée à l'avance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Une combustion (incomplète) peut générer des oxydes de carbone, de soufre et d'azote, ainsi que d'autres composés organiques indéterminés de ces éléments.

Aucun dans des conditions normales et à température ambiante

## 11. Information toxicologiques

Toxicité des matières premières :

Nom INCI	Nom IUPAC	DL50 orale (mg/Kg)	DL50 cutanée (mg/Kg)	CL50 inhalation (mg/m3)	Espèces	Temps (h)
N/D	Huile	>5000	>2000	>5000	rat/lapin/rat	4

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets primaires d'irritation :**

Aucun

**Aucun effet important ou danger critique connu.**

Aucun

**En cas d'exposition par inhalation:**

Danger négligeable aux températures ambiantes/normales de manutention.

**Peau:**

Irritation cutanée négligeable à température ambiante. Basé sur la structure chimique (polymères).

**Yeux:**

Peut causer une gêne oculaire légère et passagère. Basé sur la structure chimique (polymères).

**Sensibilisation :**

Aucun

**Cancérogénicité :**

Aucun

**Effets significatifs :**

Aucun

**Par contact cutané:**

Aucun

**Toxicité Chronique :**

Aucun

## 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Toxicité aquatique :

Nom INCI	Nom IUPAC	CL50 (mg/L)	LL50 (mg/L)	NOEL (mg/L)	Espèces	Temps (h)
N/D	Huile	Non concerné	Non concerné	100	Algues	72
N/D	Huile	Non concerné	100	Non concerné	Daphnies	48
N/D	Huile	1000	Non concerné	Non concerné	Poissons	96

### 12.2. Persistance et dégradabilité

L'huile est un hydrocarbure UVCB. Quand à ce paramètre, les tests standards sont prévus pour des substances simples et ne conviennent donc pas pour cette substance complexe.

31,3 % (28 d) partiellement biodégradable

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

faible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Majorité des composants -- Susceptible de se répartir entre les sédiments et la phase solide des eaux usées. Très peu volatil.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucun

### 12.6. Autres effets néfastes

Inhibiteur de respiration des boues activées communales

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations:

Substance excédentaire (non utilisée) ou hors spécifications, peut être récupéré ou reconditionné (en fonction de ses caractéristiques et de sa composition spécifiques), ou peut être éliminé comme déchet. L'élimination peut être réalisée directement ou par remise à des gestionnaires de déchets qualifiés. Isoler et éliminer les déchets conformément aux réglementations locales.

## Fiche de Sécurité

### TE40

Cette substance peut être brûlée ou incinérée, sous réserve des autorisations nationales/locales, des valeurs limites autorisées, des règlements de sécurité et de la législation en matière de qualité de l'air.

Ces codes peuvent être attribués uniquement à titre de suggestion, en fonction de la composition initiale du produit, et de son/ses utilisation(s) prévue(s).

L'attribution du code le plus approprié, en fonction du/des usage(s) réel(s) du produit et de ses contaminations ou altérations est de la responsabilité de l'utilisateur final.

D'autres législations nationales ou locales peuvent exiger des mesures supplément

#### Déchets:

Aucun

#### Emballages souillés:

Élimination des conteneurs vides: Contacter le fournisseur initial ou transférer à un organisme d'élimination qualifiée.

Ne pas découper, souder, percer, brûler ou incinérer des conteneurs vides, sauf s'ils ont été correctement nettoyés et déclarés sans danger.

Les conteneurs vides peuvent contenir des résidus de produits combustibles.

Ne pas réutiliser à d'autres fins des récipients vides non nettoyés.

#### Dispositions locales:

Aucun

#### Remarques:

En l'absence de modifications significatives de la matière ou présence de contaminants, l'élimination de cette substance excédentaire (non utilisée) ou hors spécifications, ou des déchets résultant de l'utilisation prévue, ne présente pas de danger spécifique et ne nécessite pas d'autres mesures de manutention que celles indiquées en Sect. 7.

## 14. Information sur les Transports

### 14.1. Numéro ONU (UN number)

Non applicable

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies (proper shipping name)

Aucun

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport (transport hazard classes)

### 14.4. Groupe d'emballage (packing group)

#### 14.4.1 Inner Packaging

Film PE

14.5. Dangers pour l'environnement

Aucun

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun

**Informations supplémentaires :**

Le point d'éclair, mesuré selon la méthode DIN ISO 2592 (COC), est supérieur à 100 °C. Les produits sont généralement transportés à la température extérieure.

Afin de pouvoir pomper le produit, la température de transport doit être supérieure au point de fluage.

## 15. Information sur Réglementation

15.1. Réglementations / législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

**Directives et Règlements UE applicables:**

Règlement 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.

Règlement (CE) n°1272/2008 [relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges et amendements à ce règlement]

Consulter la législation européenne/nationale pour des détails sur toutes actions ou restrictions imposées par les réglementations ci-dessus.

Classe 1 de danger pour l'eau : Classement KBwS (RFA)

Selon l'ordonnance administrative sur les matières représentant un danger pour l'eau (Verwaltungsvorschrift wassergefährdender Stoffe VwVwS), du 27 Juillet 2005.

**Indications sur les restrictions de travail**

Aucun

**Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57 Néant**

Aucun

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucun

## 16. Information Supplémentaire

Les Informations données dans la Fiche d'Information de l'Article correspondent au maximum de l'état de nos connaissances, de nos informations et de nos convictions à la date de sa publication. Les informations données sont conçues uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, la transformation, le stockage, le transport, l'élimination et la libération de manière sûre et non comme une garantie ni comme spécifications de qualité. Ces informations ne se rapportent qu'à la matière spécifiquement désignée et elles peuvent ne pas être valables pour de telles matières utilisées en combinaison avec toute autre matière ou dans tout procédé ou si la matière est altérée ou transformée, à moins que cela soit spécifié dans le texte.

**Fin de document**